

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT du

Lundi 22 Octobre au Vendredi 2 Novembre 2018

DROITS D'INSCRIPTION (déterminés en fonction des revenus et du nombre d'enfants)

I - PLAFONDS ANNUELS DES RESSOURCES :

Les revenus pris en considération sont ceux de l'année 2017, ligne « **revenu imposable** ». L'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2017 est à produire obligatoirement.

A défaut, le tarif D sera appliqué.

NOMBRE D'ENFANTS DU MÊME FOYER	REVENUS OUVRANT DROIT AU TARIF DU BARÈME A	REVENUS OUVRANT DROIT AU TARIF DU BARÈME B	REVENUS OUVRANT DROIT AU TARIF DU BARÈME C	REVENUS IMPOSANT LE TARIF DU BARÈME D
un	11 613 €	16 908 €	23 523 €	revenus supérieurs à ceux du Barème C
deux	12 953 €	19 407 €	26 464 €	
trois	14 291 €	21 906 €	29 405 €	
quatre	15 630 €	24 406 €	32 347 €	
cinq	17 036 €	26 905 €	35 287 €	
par enfant en plus	1 338 €	2 501 €	2 936 €	

Le revenu à prendre en compte sur l'avis est le net imposable tel qu'indiqué sur les avis d'imposition ou de non imposition, c'est-à-dire le **revenu imposable après déduction des 10 % et des charges**.

En cas de changement significatif dans un foyer par rapport à la situation enregistrée dans l'avis d'imposition ou de non imposition présenté, le revenu à prendre en compte sera celui arrêté par M. le Maire ou son délégué au vu des justificatifs produits.

II - TARIFS DIFFÉRENCIÉS DES DROITS D'INSCRIPTION :

Inscriptions pour l'intégralité du centre (9 jours).

1°) TARIF POUR L'ACCEUIL DE LOISIRS DES ENFANTS :

	A	B	C	D
1 enfant	20.25 €	22.95 €	25.65 €	26.55 €
2 enfants	34.65 €	38.25 €	42.75 €	45.45 €
3 enfants	42.75 €	47.25 €	52.20 €	56.70 €
4 enfants	49.05 €	55.35 €	62.10 €	65.70 €
5 enfants	53.55 €	61.65 €	67.50 €	72.00 €

2°) CES QUATRE TARIFS SONT APPLICABLES AUX ENFANTS :

- ✓ scolarisés à ABSCON et/ou domiciliés dans cette même commune ;
- ✓ étrangers à la Commune, mais dont les parents qui en ont la **garde légale** pendant les vacances scolaires considérées sont domiciliés à ABSCON.

Dans tous les autres cas, les droits exigibles sont triplés

4°) POSSIBILITÉS D'INSCRIPTION :

- ❖ Inscription pour la durée intégrale de chaque accueil.
- ❖ Inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles. Cette limite atteinte, les demandes non satisfaites seront placées en liste d'attente.